

## Une course gasconne passera à Miélan



Une course gasconne passera à Miélan

Rendez-vous, jeudi 30 avril sur le marché hebdomadaire, une animation gasconne menée par Gérard Miquel annoncera La Passem. Musiciens et danseurs de l'atelier de danses gasconnes du FIVA à Malabat se produiront. Des informations seront données pour promouvoir la langue gasconne.

La Passem est une course en relais qui se tient tous les deux ans à travers le territoire de Gascogne (Béarn, Bigorre, Comminges, Gers, Lot et Garonne, Gironde, Landes, Bas-Adour) et qui a pour but de recueillir des fonds qui sont ensuite reversés à des projets œuvrant pour la transmission et la valorisation de la lenga nosta.

Elle se déroulera cette année sur dix jours et neuf nuits. Le départ sera donné, le 30 avril à Bedous, dans la vallée d'Aspe et se terminera le 9 mai à Anglet. Ce relais pédestre, sans classement, traverse la Gascogne de jour comme de nuit, sans s'arrêter. Le "Ligam", témoin symbolisant la langue, est transmis de main en main, tout au long du parcours. Il contient un message qui sera dévoilé à l'arrivée. Ce témoin est échangé, entre coureurs, tous les kilomètres.

Cette année, cette course traversera Miélan le 5 mai, vers 9h30 ; le « Ligam » arrivant de Saint Michel et Sainte Dode, continuant son périple en direction de Tillac et Marciac. A Saint Michel, les enfants de l'école exécuteront des chants devant la banderole qu'ils ont confectionnée.

Une animation musicale aura lieu, sous la mairie de Miélan, côté puits, au niveau d'un point de relais. Des danses traditionnelles seront exécutées par le Careilh de Miéla et l'atelier danses gasconnes du FIVA. Tous ceux qui aiment la danse pourront participer.

Chaque kilomètre du parcours est vendu, symboliquement, afin de permettre le financement de projets, en faveur de l'Occitan Gascon.

Comment aider, comment participer, apporter son soutien ?

Plusieurs possibilités s'offrent à la population :

- courir sur un kilomètre, en portant, le Ligam
- acheter un kilomètre, (100€), seul ou en se regroupant, que l'on peut choisir, sur le site de la Passem, [www.lapassem.com](http://www.lapassem.com) .

Cet achat, donne droit à une réduction fiscale de 66%, et ne revient donc qu'à 34€.

- participer aux animations et soutenir les coureurs tout au long du parcours.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements, sur cette manifestation, vous pouvez contacter la responsable de notre secteur, Caroline Coutant. [gerard.coutant.caro@orange.fr](mailto:gerard.coutant.caro@orange.fr) .

La manifestation, se déroule dans moins d'un mois, la responsable de secteur, attend vos appels, elle recherche des coureurs, porteurs du témoin, des sponsors acheteurs de kilomètres. Toutes les aides, sont bienvenues.